

Depuis 1998, une association pour et avec les associations

« La Chambre des associations a été créée à partir d'expériences de responsables d'une grande fédération nationale : les associations locales et leurs dirigeants voulaient des réponses rapides à leurs questions quotidiennes qui devaient être apportées par des personnes proches du terrain, de l'environnement d'où émanaient leurs besoins. Ces réponses devant être apportées par des personnes proches du terrain, de l'environnement d'où émanent les besoins. Les associations ne bénéficiaient pas encore de ce type de service, alors que les entreprises pouvaient faire appel à leur Chambre des métiers ou à leur Chambre du commerce.

Dès sa création, la Chambre des associations choisit de défendre les valeurs du monde associatif, la liberté, le lien social, le vivre ensemble... notamment en proposant, dès 1998, des formations dédiées aux dirigeants et bénévoles pour soutenir leur fonctionnement. L'offre a évolué jusqu'à la délivrance du Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGGA) qui a été ouvert aux jeunes engagés de service civique. De même, en initiant le « Parcours Jeunes », la Chambre des associations a conçu une formation de découverte de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) en faveur des jeunes en insertion. Cet outil a été mis en œuvre grâce au soutien la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) du Val-de-Marne, de la Mission locale de la Plaine Centrale, de la Fondation Aéroports de Paris et de diverses structures de l'ESS. En 2010, notre association est entrée dans le monde universitaire (accueil de stagiaires, sensibilisation à l'ESS, rencontres chercheurs-acteurs, formation au CFGGA) pour continuer à diffuser toujours plus largement nos valeurs.

Nous avons également soutenu les personnes souhaitant créer une association en faisant évoluer nos réseaux, outils et méthodes d'accompagnement. C'est ainsi que nous avons rejoint le réseau de Soutien aux Associations en Région Ile de France (SARIF), puis la Mission d'Accueil et d'Information des Associations (MAIA) du Val de Marne, le dispositif Point d'Appui Envie d'Agir pour l'accompagnement de jeunes porteurs de projets.

À l'heure de la montée en puissance des valeurs de l'ESS, nous sommes devenus membre adhérent de l'Atelier, Centre de ressources régional de l'ESS d'Ile de France. Notre engagement et nos initiatives ont fait de nous le coordinateur du Mois de l'ESS sur le Val de Marne.

Interlocutrices privilégiées des associations, les collectivités locales ont aussi fait l'objet de travaux de la Chambre des associations qui souhaitait créer des synergies entre associations et ces collectivités : chartes villes-associations, ateliers de concertation, formations des agents de collectivités...

À l'aube d'Internet, l'association a créé son site Web, des blogs ouverts aux associations. Aujourd'hui, elle est en pointe en ce qui concerne l'utilisation des réseaux sociaux, supports interactifs qui permettent à la fois de diffuser des informations, mais aussi de répondre aux questions posées.

Souhaitant offrir aux associations et structures de l'ESS un bulletin spécifique dédié au développement de leurs ressources financières, « Finance'asso » est créé en 2010. Il sera remplacé, en 2014, par le site web « Subventio.info », permettant ainsi de moderniser cet outil apprécié de plus en plus d'associations. Pérenniser les actions et les emplois, lancer de nouveaux projets, ... la Chambre des associations souhaite ainsi soutenir la diversification des ressources financières, un des principaux enjeux de la gestion des structures.

Soucieuse d'apporter des réponses pertinentes et de qualité, notre association a toujours fait le choix de s'entourer d'experts compétents et aguerris aux thématiques traitées (vie associative, fiscalité, comptabilité, communication et immatriculation tourisme).

Depuis 15 ans, La Chambre des associations est à la pointe des changements. Elle a toujours su apporter des réponses adaptées aux évolutions rapides de la société. Par le contenu de ses interventions, notre association a permis et permet encore aujourd'hui de montrer qu'elle n'est pas une structure comme les autres. Faire appel à la Chambre des associations, plutôt qu'à d'autres structures, engage différemment.

Proche des citoyens et de leur droit de s'associer librement pour développer des actions collectives, la Chambre des associations apporte sa contribution pour répondre aux défis de l'évolution de la société. S'inscrivant pleinement avec les objectifs principaux de la loi de 1901, elle joue un rôle moteur dans la réflexion et l'action du monde associatif et de ses millions de bénévoles qui sont des acteurs de premier plan pour la préservation des grandes libertés républicaines. »